

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le 31 octobre 2022 à 13 h 15 à la salle du conseil municipal, et à laquelle sont présents les conseillers suivants,

Sont présents M. André Gagnon, conseiller  
M. Jean Gauthier, conseiller

Sont en vidéoconférence M. Jean-Sébastien Allard, conseiller  
M. Gabriel Fortin, conseiller

Est en téléphone conférence M. Pierre Boudreault, conseiller

Est absent M. Michel Temblay, conseiller

Assistent également M<sup>me</sup> Carolle Perron, directrice générale par intérim  
M<sup>me</sup> Claudie Lambert, DGA aux opérations.

**1- MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 13 h 15, M. Émile Hudon, maire, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

304-10-22

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, conseiller, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard, conseiller et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée :

- 1- Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- 5<sup>e</sup> paiement – Rang des Îles
- 4- Octroi du contrat asphaltage des entrées privées – Rang des Îles
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

**3- 5<sup>e</sup> PAIEMENT – RANG DES ÎLES**

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement # 5 pour le remplacement de la conduite d'eau potable et des infrastructures – Rang des Îles – RIRL 2022 SC-22-057-STGED-RIRL-ST de la firme MSH SEERVICES CONSEIL, M<sup>me</sup> Marie-Ève Plourde, chargé de projets;

305-10-22

Il est proposé par M. André Gagnon, conseiller, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement du décompte # 5 à « LES CONSTRUCTIONS DE L'EST », pour les travaux réalisés au 28 octobre 2022, pour le remplacement de la conduite d'eau potable et des infrastructures – Rang des Îles – RIRL 2022 SC-22-057-STGED-RIRL-ST au montant de 1 0192 203.86\$ incluant les taxes.

**4- OCTROI DU CONTRAT ASPHALTAGE DES ENTRÉES PRIVÉES – RANG DES ÎLES**

306-10-22

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, conseiller, appuyé par M. Jean Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'octroyer le contrat d'asphaltage des entrées privées dans le rang des Îles à la firme Dufresne Asphalte, pour un montant de 49 439.25 \$ incluant les taxes, représentant 1038 mètres de pavage à 43 \$ du mètre.

**5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen présent à cette séance extraordinaire.

**6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 13 h 20, M. André Gagnon propose la levée de l'assemblée.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Carolle Perron  
Directrice générale par intérim